



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Vosges du Sud

Juin 2026

BULLETIN INTERCO

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD



Jean-Luc Anderhueber
Président de la CCVS

Madame, Monsieur,

Vous tenez entre vos mains le premier numéro du nouveau magazine de la Communauté de communes des Vosges du Sud (CCVS).

J'ai souhaité relancer cette communication intercommunale avec une parution semestrielle afin de mieux vous informer sur les actions, les projets et les services portés par la CCVS au service des 22 communes de notre territoire.

La Communauté de communes intervient concrètement dans de nombreux domaines de votre quotidien : l'enfance et le périscolaire, les médiathèques, la piscine intercommunale, l'assainissement, l'environnement, le développement économique, le tourisme, la culture, la vie associative ou encore l'aménagement du territoire. À travers ce magazine, nous avons souhaité rendre ces actions plus visibles, plus lisibles et plus proches de vous.

Ce premier numéro ouvre également un nouveau mandat communautaire pour la période 2026-2032. Avec les élus communautaires et les vice-présidents qui m'entourent, nous avons fixé un cap clair : poursuivre le développement des Vosges du Sud tout en préservant un équilibre financier responsable et soutenable.

Les prochaines années devront concrétiser plusieurs projets importants pour l'avenir du territoire : la ZAC de la Brasserie, essentielle pour l'emploi et l'attractivité du territoire, la mise en œuvre du PLUi approuvé en novembre 2025, la transformation progressive du site Zeller ou encore l'amélioration de nos équipements et services à destination des habitants.

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint pour les collectivités, nous continuerons à avancer avec pragmatisme, responsabilité et détermination, avec une priorité constante : préserver des services publics de proximité de qualité et préparer l'avenir de notre territoire.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble des élus communautaires ainsi que les agents de la CCVS qui, par leur engagement quotidien, permettent de faire vivre nos politiques publiques et nos services.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Jean-Luc Anderhueber

LA GOUVERNANCE & LES MISSIONS

LE BUREAU

VICE-PRÉSIDENTS | PRÉSIDENT



Jean-Luc
Anderhueber



Christian
Canal
Urbanisme,
suivi bâtimentaire,
développement
économique et CISPD



Jacky
Chipaux
Assainissement,
Gestion des Milieux
Aquatiques et
Prévention des
inondations (GEMAPI)



Liliane
Bros-Zeller
Petite enfance



Didier
Vallverdu
Finances, vie
associative et
mobilités



Jean-Pierre
Bringard
Tourisme,
communication,
culture, piscine et
marché de terroir



Marina
Bourgeois
Affaires scolaires et
enfance-jeunesse



Gérard
Travers
Politique
environnementale
(déchets, énergies
renouvelables) et
mutualisation

Nos compétences au service du territoire



Aménagement
de l'espace



Développement
économique &
tourisme



Gestion des milieux
aquatiques (GEMAPI)



Déchets
ménagers



Assainissement



Habitat & cadre
de vie



Scolaire



Petite enfance



Enfance &
jeunesse



Culture



Prévention
(CISPD)

Compétences exercées conformément aux statuts communautaires

La CCVS agit aussi avec ses partenaires dont :



Accueil de l'enfance
Par délégation de service
public, la CCVS confie au
Centre Socioculturel la
Haute Savoureuse l'accueil
des enfants de 3 à 11 ans.



Pratique musicale
Soutien à l'École de musique
du pays sous-vosgien (ACV)
afin de favoriser l'accès à
l'enseignement musical.



Culture vivante
Soutien au Théâtre du Pilier
pour contribuer à une offre
culturelle de proximité.



Ballon d'Alsace - SMIBA
Participation au syndicat mixte
pour la préservation et la
valorisation du site du Ballon
d'Alsace.

NOS MISSIONS DES SERVICES ET ACTIONS AU QUOTIDIEN POUR LES HABITANTS

EXÉCUTIF TECHNIQUE

ORGANIGRAMME DES SERVICES



Estelle
Schmidt

Directrice générale
adjointe



Emmanuel
Steiner

Directeur général
des services



Laetitia
Gelin

Directrice générale des
services techniques

130 AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE

PÔLE RESSOURCES

Accueil

Secrétariat général

Communication

Ressources humaines

Finances

1 à 10 agents

PÔLE ATTRACTIVITÉ AMÉNAGEMENT

Développement
économique

Urbanisme

Tourisme

1 à 5 agents

PÔLE SERVICE À LA POPULATION

Petite enfance

Crèches, RPE*, LAEP*,
guichet unique

Enfance - jeunesse
et jeunes adultes

Accueils de loisirs, ateliers, etc

Scolaire

ATSEM, transport, mobilier

Culture

Médiathèques

Vie associative

Pass'Sport & culture

Piscine

1 à 115 agents

*Relais Petite Enfance, Lieu d'Accueil Enfants Parents

PÔLE TECHNIQUE

Assainissement

GEMAPI

Entretien des espaces
communautaires &
bâtiments

1 à 15 agents

2025

UN BUDGET AU SERVICE DU TERRITOIRE

INVESTISSEMENT

6.3 M€ - 30%

BUDGET
TOTAL
20.9 M€

AIDES & SUBVENTIONS
PERÇUES 3.9 M€

FONCTIONNEMENT

14.6 M€ - 70%

Fonctionnement - faire vivre le service

Ensemble des services à la population : établissements d'accueil du jeune enfant, accueils de loisirs, scolaire, médiathèques, etc.

Charges de structure : services supports, charges bâtimentaires...

Investissement - construire l'avenir du territoire

Construction & rénovation des équipements, achats de matériel, grands projets structurants, etc.

LA MUTUALISATION POURQUOI FAIRE À PLUSIEURS ?

— — — — —
”
Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin.

Dans nos territoires ruraux et semi-urbains, certaines communes n'ont pas toujours les moyens humains ou financiers de porter seules certains projets structurants. Grâce à la mutualisation, la CCVS met en commun les moyens, afin de maîtriser les coûts et de garantir un accès plus équilibré aux services à l'échelle du territoire.

4 EXEMPLES

CONCRETS AU SERVICE DE VOTRE QUOTIDIEN



SERVICE SCOLAIRE

La CCVS ne se limite pas à organiser les circuits de bus scolaires : elle en assure aussi le financement. Elle soutient également les écoles à travers l'achat de matériel pédagogique (informatique, fournitures...) et l'emploi des ATSEM qui épaulent les enseignants. Une aide humaine et matérielle précieuse pour nos écoles.



URBANISME

Que vous construisiez ou rénoviez, vous bénéficiez d'un service d'instruction des permis de construire et de conseils techniques pointus, accessibles gratuitement quel que soit votre commune.



ASSAINISSEMENT

Protéger notre environnement. La construction et l'entretien des stations d'épuration et autres équipements coûtent des millions d'euros en électricité, etc. Grâce à la mutualisation, ces frais sont partagés pour protéger l'environnement.



PETITE ENFANCE

Des solutions de garde proches de vous. La CCVS gère 3 crèches, le Relais Petite Enfance (RPE), un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) et le guichet unique. Ce réseau solidaire assure à chaque parent une solution de garde de qualité, même en situation d'urgence.



LE TERRITOIRE 22 COMMUNES

AMÉNAGEMENT & PROJETS STRUCTURANTS

SERVICES À LA POPULATION

MAISON DE SANTÉ DE GIROMAGNY

COÛT DES TRAVAUX 1.3 M€

Réalisée en 2021, elle regroupe depuis 2022 des médecins généralistes, infirmiers, psychologues, ostéopathe, orthopédoclogue et sages-femmes.

Financements :

- État (DETR 2021 : 75 000 € / 2022 : 128 000 € ; DSIL : 100 000 €)
- Région : 350 000 €



CRÈCHE LES PAPY'LLONS À GIROMAGNY

COÛT DES TRAVAUX 1.2 M€

Ouverte en 2024 sur la friche de l'ancienne cantine ouvrière, la crèche intercommunale dispose de 22 places et accueille les enfants du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Financements :

- État (DETR 2023 : 122 000 € ; Fonds vert : 217 592 €)
- CAF du Territoire de Belfort : 232 000 €
- Conseil départemental du Territoire de Belfort : 100 000 €



DES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES 3 -11 ANS

ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU COÛT DES TRAVAUX 500 K€

En 2025, la collectivité a réalisé des travaux afin d'améliorer la performance énergétique des équipements et de réduire les consommations.

Financements :

- État (Fonds vert : 49 580 € ; DSIL : 26 811 €)
- CAF du Territoire de Belfort : 95 177 €
- Conseil départemental du Territoire de Belfort : 61 067 €

ÉTUEFFONT

Aujourd'hui, la collectivité investit 2,5 M€ pour la construction d'un accueil de loisirs, implanté à proximité de la nouvelle école, afin de faciliter le quotidien des familles et renforcer l'offre éducative sur le territoire.



PROGRAMME DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

LE COÛT GLOBAL DE CE PROGRAMME EST ESTIMÉ À 6 M€

Un important programme de travaux d'assainissement sera engagé entre 2028 et 2038 sur les agglomérations de Lachapelle-sous-Rougemont / Rougemont-le-Château et d'Anjoutey. Ces interventions réduiront les eaux claires parasites, optimiseront le fonctionnement des réseaux grâce au renouvellement des canalisations, regards et branchements, et amélioreront durablement la performance du système d'assainissement.

URBANISME

LE PLUI APPROUVÉ

UN OUTIL AU SERVICE DU TERRITOIRE, COMMUN AUX 22 COMMUNES

Approuvé le 4 novembre 2025, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) constitue une étape majeure pour l'aménagement du territoire de la Communauté de communes des Vosges du Sud. Ce document stratégique fixe les grandes orientations d'urbanisme pour les 22 communes du territoire, en définissant les règles d'utilisation des sols applicables à tous.

LE PLUI, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS ?

Construire ou rénover

Le PLUi définit les règles à respecter pour vos projets (construction, extension, aménagement...).

Il détermine les zones constructibles et celles à préserver (espaces naturels, agricoles).

Savoir où construire

Préserver le cadre de vie

Le document encadre le développement pour protéger les paysages et l'environnement.

Logements, équipements, zones d'activités : tout est pensé de manière cohérente.

Organiser les projets du territoire

IL DEVIENT LA RÉFÉRENCE POUR TOUS LES PROJETS D'URBANISME

Financements :

- État (DREAL : 10 000 € ; DGD : 119 441 €)

SIÈGE CCVS À ETUEFFONT

DÉMOLITION DE LA FRICHE ZELLER

RÉALISÉE EN 2026 POUR UN COÛT TOTAL DE 1,5 M€



TRAVAUX DU PONT CCVS

TRAVAUX EN COURS MONTANT ESTIMÉ 410 K€



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZAC DE LA BRASSERIE À LACHAPPELLE-SOUS-ROUGEMONT

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE STRUCTURANT

La Communauté de communes des Vosges du Sud poursuit le développement de son offre économique avec le projet d'extension de la ZAC de la Brasserie, située à Lachapelle-sous-Rougemont.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale de renforcement de l'attractivité du territoire, en permettant l'accueil de nouvelles activités, en favorisant la création d'emplois locaux et l'augmentation de la population (permettant le maintien de nos services à la population). Il vise également à proposer des conditions d'implantation adaptées aux besoins des entreprises, dans un cadre organisé et maîtrisé.



UNE DÉMARCHÉ DE CONCERTATION CONTINUE

Le projet a fait l'objet d'une concertation préalable associant les habitants, les acteurs locaux et les partenaires du territoire. Cette phase de dialogue a permis de recueillir des observations et d'enrichir le projet.

Le conseil communautaire a approuvé le bilan de cette concertation lors de sa séance du 11 mars 2025. Dans la continuité de cette démarche participative, une participation du public par voie électronique a été menée en février 2026. Les conclusions de cette procédure seront rendues publiques courant 2026. Une nouvelle phase de participation du public sera organisée à l'automne afin de poursuivre l'information et l'association des habitants et acteurs du territoire.

Financement : Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté (dispositif ZEFIR : 19 600 €)

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

GEMAPI : AGIR POUR NOS RIVIÈRES

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la Communauté de communes des Vosges du Sud agit concrètement pour préserver les cours d'eau et les zones humides du territoire.

Ces interventions ont un objectif clair : redonner aux milieux aquatiques un fonctionnement plus naturel afin de renforcer leur résilience face aux changements climatiques, favoriser la biodiversité et réduire les risques d'inondation. Lorsque les ruisseaux retrouvent un équilibre plus naturel, ils ralentissent davantage les écoulements, offrent des habitats variés à la faune et à la flore, et stockent mieux l'eau en période de fortes pluies comme de sécheresse.

Deux opérations illustrent actuellement cette démarche : la renaturation de la Maratte à Étueffont et la restauration de zones humides rue d'Éloie.

LA MARATTE : RESTAURER LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU

Fin 2025, un chantier de renaturation a été réalisé sur la Maratte, affluent de la Madeleine situé à proximité du stade d'Étueffont. Avant les travaux, le ruisseau présentait plusieurs dysfonctionnements : un tracé rectiligne et surélargi, un lit incisé, des berges fortement artificialisées par des enrochements et des poteaux électriques, une végétation peu développée en rive gauche ainsi que la présence d'espèces invasives, notamment la Renouée du Japon.

L'ambition du projet était de restaurer une morphologie plus naturelle du cours d'eau, plus proche de son fonctionnement d'équilibre. À terme, ces aménagements permettront de :

- favoriser le retour de la biodiversité aquatique ;
- améliorer les échanges entre le cours d'eau et la nappe phréatique ;
- ralentir les écoulements ;
- permettre une meilleure expansion des crues dans le lit majeur ;
- améliorer la qualité écologique globale du milieu.

Un chantier mené en plusieurs étapes

Les travaux ont été réalisés progressivement afin de préserver au maximum le milieu naturel.

Avant le démarrage du chantier, une pêche électrique de sauvegarde a permis de déplacer temporairement les poissons présents. Des opérations d'élagage ont également été menées et des dispositifs installés pour limiter les matières en suspension dans l'eau pendant les travaux.

Le ruisseau a ensuite été remodelé afin de retrouver un fonctionnement plus naturel : les berges ont été adoucies, un lit plus resserré et sinueux a été recréé, et différents aménagements (banquettes, micro-seuils, matériaux naturels) ont été mis en place pour favoriser les écoulements et la biodiversité aquatique.

Enfin, des plantations de végétation adaptée aux berges seront réalisées à partir d'essences locales déjà présentes sur le site. Des panneaux d'information viendront prochainement compléter l'aménagement pour sensibiliser le public aux enjeux de préservation des milieux aquatiques.



ÉTUEFFONT – RUE D'ÉLOIE : RESTAURATION DES ZONES HUMIDES

En parallèle au projet de la Maratte, la Communauté de communes a engagé un projet de restauration de zones humides sur deux étangs et quatre carpières acquis en 2024.

Objectifs : restaurer des milieux aquatiques fonctionnels, améliorer la ressource en eau, réduire les risques d'inondation en aval et favoriser la biodiversité du piémont vosgien.

Des actions déjà menées à bien

L'entretien et la sécurisation des ouvrages ainsi que l'abaissement des niveaux d'eau, permettant de limiter les risques de rupture de digues, ont d'ores et déjà été réalisés.

À l'automne 2025, une vidange lente a été réalisée afin de fixer les vases et d'éviter le colmatage de la Madeleine plus en aval. Une pêche de sauvegarde a été organisée avec la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques. Les poissons ont été transférés dans les étangs de la base de loisirs d'Étueffont. Ces interventions ont permis une reprise de la dynamique naturelle des milieux, renforcée par les crues hivernales.

Suite du projet

En mars 2026, une campagne de topographie complète a été réalisée avec le bureau d'études Téléos afin de définir les futurs travaux à engager.

182 K€ EN 2025

LA TAXE GEMAPI FINANCE INTÉGRALEMENT CES OPÉRATIONS AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE.

**CES ACTIONS S'INSCRIVENT DANS UNE STRATÉGIE GLOBALE VISANT À
RESTAURER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES, PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET
AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU.**



SERVICES AU QUOTIDIEN

PISCINE INTERCOMMUNALE BÉATRICE HESS

Depuis le 1er janvier 2025, la piscine d'Étueffont est gérée directement par la Communauté de communes des Vosges du Sud. Jusqu'alors administré par un syndicat regroupant plusieurs collectivités, cet équipement est désormais intégré aux services intercommunaux afin d'en simplifier le fonctionnement.

LES ACTIVITÉS

Apprentissage de la natation pour les scolaires, aquabike, aquagym, natation encadrée pour les adultes, école de natation, mini-stages pour les enfants...

La piscine intercommunale Béatrice Hess accueille petits et grands tout au long de l'année grâce à une offre d'activités variées, à pratiquer en solo, en famille, en groupe ou en club.



QUELQUES CHIFFRES

- 17 000 entrées annuelles
- 11 000 scolaires accueillis chaque année
- 5 séances d'aquabike et 3 séances d'aquagym par semaine
- Une eau chauffée à 28 °C
- 2 hectares de parc

UN ÉQUIPEMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR

Aujourd'hui, la Communauté de communes réaffirme sa volonté de préserver cet équipement structurant de la vie locale, accessible à l'ensemble des habitants du territoire. Une étude est actuellement en cours afin d'identifier les points forts et les axes d'amélioration du service, tout en garantissant sa pérennité. Elle définira les travaux nécessaires pour répondre aux enjeux techniques du bâtiment.

À plus long terme, l'intercommunalité souhaite poursuivre le développement de cet équipement. Une fois les travaux réalisés, plusieurs pistes d'amélioration autour de la pataugeoire, du parc et des animations pourront être envisagées, avec l'ambition de faire de la piscine un véritable lieu de vie dédié au sport, à la détente et aux loisirs.

PASS'SPORT & CULTURE

UN SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DES JEUNES DU TERRITOIRE

Mis en place depuis quatre ans par la Communauté de communes, le dispositif Pass'sport & Culture accompagne les familles dans l'inscription des jeunes de 3 à 18 ans à une activité sportive ou culturelle.

Cette aide financière favorise l'accès aux loisirs, à la découverte et à la pratique régulière d'activités. Face à son succès grandissant, le dispositif séduit chaque année de nombreuses familles du territoire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

*Votre attestation
en quelques clics*

Scannez le QR code ou rendez-vous sur le site internet de la CCVS pour télécharger votre attestation et connaître les démarches à suivre



QUELQUES CHIFFRES 2025

853 pass' Sport

Plus de 32 000 € attribués
aux familles

Un dispositif porté par la
Communauté de communes
et les 22 communes du
territoire

Des aides pour les jeunes de
3 à 18 ans

Une aide par an et par enfant



LES MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

UN RÉSEAU CULTUREL DE PROXIMITÉ

La médiathèque intercommunale des Vosges du Sud s'appuie sur un réseau de cinq médiathèques réparties sur le territoire de la communauté de communes.

Véritables lieux de proximité, elles proposent bien plus que le prêt de livres, périodiques, DVD ou jeux vidéo : animations, découvertes culturelles, rencontres et moments de partage rythment toute l'année.

DES ANIMATIONS GRATUITES POUR TOUS LES ÂGES

Lectures et contes, ateliers créatifs, rencontres d'auteurs et dédicaces, expositions, animations numériques ou jeux vidéo... Les médiathèques proposent une programmation variée et entièrement gratuite, destinée aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Votre médiathèque est pleine de ressources... en ligne ! Avec votre inscription à la médiathèque, profitez gratuitement de nombreuses ressources numériques disponibles 24h/24 : films, musique, jeux vidéo, presse magazine, cours de langues, livres numériques pour adultes et jeunesse, tutoriels et contenus de découverte.

Plus d'informations et consultation du catalogue en ligne : <https://mediatheque90.territoiredebelfort.fr/ccvs>



Gratuit pour tous

5 médiathèques sur le territoire

134 animations organisées

2 018 abonnés

43 200 passages à l'année

84 000 prêts à l'année

64 200 documents disponibles

QUELQUES CHIFFRES 2025



LE PORTAIL



VOS SÉANCES DE CINÉMA PRÈS DE CHEZ VOUS

Parce que l'accès à la culture de proximité est une priorité de la Communauté de communes des Vosges du Sud, le dispositif du Ciné Volant bénéficie du soutien financier de la collectivité et de la DRAC afin de proposer, une fois par mois, des séances de cinéma dans trois communes du territoire.

Mis en œuvre par l'association Cinémas d'Aujourd'hui, ce rendez-vous permet aux habitants de découvrir une programmation variée et accessible à tous, au plus près de chez eux.

RDV TOUTE L'ANNÉE

Giromagny – Espace la Savoureuse
Étueffont – EISCAE
Rougmont-le-Château – Foyer Rural

EN + 3 SÉANCES GRATUITES EN PLEIN AIR

27 juin – Riervescemont : Les Visiteurs
21 août – Saint-Germain-le-Châtelet : Ma mère, Dieu & Sylvie Vartan
26 août – Chaux : Wonka



Tarifs 5 € plein tarif / 3 € pour les moins de 14 ans et détenteurs de la carte Avantages Jeunes
1 place offerte toutes les 5 séances avec la carte Art & Essai / Pass Culture accepté
Billetterie sur place ou en ligne.
Programmation sur www.cinemasdaujourd'hui.com, www.ccvosgesdusud.fr et sur Illiwap.





SOLIDARITÉS & SERVICES À LA POPULATION

Du premier accueil jusqu'à l'entrée à l'école, des professionnels accompagnent les tout-petits dans leurs découvertes, leurs apprentissages et leurs premiers pas vers l'autonomie. Présents chaque jour auprès des enfants, ils offrent écoute, attention et bienveillance, et contribuent à créer un environnement où chacun peut grandir sereinement. À travers ces portraits, découvrez des métiers de proximité au service des familles du territoire.



Sophie,
assistante maternelle depuis 5 ans.

“ Je cherchais un métier fondé sur les relations humaines. ”

Après 11 ans comme manager dans la grande distribution, Sophie choisit de se reconvertir vers la petite enfance. Elle prépare un CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, puis débute en crèche avant d'obtenir son agrément d'assistante maternelle il y a 5 ans.

Au quotidien, elle accueille les enfants à son domicile et assure le relais avec les parents pendant leur absence, en veillant à leur bien-être, leur sécurité et leur éveil à travers le jeu et les découvertes.

“Mon métier consiste à accompagner les enfants dans leur développement, à travers le jeu, les découvertes et un cadre sécurisant, tout en répondant à leurs besoins essentiels.”

Ce qui l'anime particulièrement : voir les enfants grandir, progresser et gagner en autonomie.

Pour elle, la relation avec les familles repose sur la confiance et la coopération, dans le respect des choix éducatifs, avec un objectif commun : le bien-être de l'enfant. Un moment reste particulièrement marquant pour elle : l'accueil d'un enfant dont la famille rencontrait de grandes difficultés pour trouver un mode de garde adapté.

“Une maman m'a dit : Tu as été la seule personne à m'ouvrir les bras, alors que tout le monde me fermait la porte.”



Manuella,
assistante maternelle depuis 15 ans

“ Accompagner un enfant dans ses découvertes est une vraie richesse. ”

Depuis 15 ans, Manuella accueille de jeunes enfants dans un environnement sécurisant, bienveillant et chaleureux.

Son métier consiste à accompagner les tout-petits, à leur faire découvrir leurs capacités et à les aider à les développer, chacun à leur rythme, dans un cadre rassurant. *“Un enfant s'émerveille toujours devant ses progrès.”*

Pour elle, le lien avec les familles est essentiel et repose sur une co-éducation, fondée sur une communication quotidienne indispensable pour accompagner chaque enfant au mieux.

Une rencontre reste particulièrement marquante : celle d'un enfant suivi médicalement dès la naissance, accueilli très tôt chez elle.

“Ensemble, avec sa famille, les médecins et les professionnels de la petite enfance, nous avons avancé à son rythme. Aujourd'hui, il est en pleine forme.”

Un accompagnement qui illustre des liens forts qui se tissent au fil du temps et des enfants qui marquent durablement.



Marlène,
Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) depuis 10 ans.

“ Accueillir les enfants avec le sourire, c’est important pour bien commencer la journée ”

À 42 ans, Marlène exerce le métier d’ATSEM depuis 10 ans, après l’obtention de son CAP Petite Enfance et du concours d’ATSEM.

Au quotidien, elle accueille les enfants à leur arrivée à l’école, les accompagne dans les gestes de la vie quotidienne — habillage, passage aux toilettes, sieste, petits bobos — et participe aux activités en classe aux côtés de l’enseignante.

“C’est un travail d’équipe, nous communiquons beaucoup entre nous. C’est un métier qui demande de la patience, de l’organisation et un bon contact avec les enfants.”

Ce qu’elle aime le plus ? Le lien créé avec les enfants et le plaisir de les voir grandir, parfois même des années après leur passage en maternelle.

Pour elle, les temps d’accueil et de sortie sont aussi essentiels : des moments d’échange avec les parents pour transmettre des informations importantes sur la journée de l’enfant.

Une anecdote lui revient toujours avec le sourire : une petite fille de 3 ans, intriguée par les bulles de l’aquarium de la classe, persuadée qu’il s’agissait d’eau pétillante pour les poissons !

Au fil des années, les dessins, petits mots ou attentions reçus des enfants et des familles restent aussi de précieux souvenirs : une reconnaissance qui, selon elle, “n’a pas de prix.”



Émeline,
Professionnelle de la petite enfance en crèche depuis 2005.

“ Accompagner les enfants dans leurs découvertes est au cœur de mon métier ”

Titulaire du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, Émeline travaille en crèche depuis 2005. Après plusieurs années aux Papy’llons à Giromagny, elle exerce aujourd’hui à la crèche Les Petits Pas Tapons à Étueffont. Depuis 2018, elle est également accueillante au Lieu d’Accueil Enfants-Parents (LAEP).

Au quotidien, elle accueille les enfants et leurs parents, accompagne les tout-petits dans leur développement et veille à leur bien-être à travers les soins, les temps de repos et des activités d’éveil adaptées.

“J’aime accompagner les enfants dans leurs découvertes au travers d’activités favorisant l’expression, la motricité, la détente et l’exploration sensorielle.”

Pour elle, le rôle essentiel de son métier est d’offrir un cadre sécurisant et bienveillant, respectueux du rythme et des émotions de chaque enfant, tout en instaurant une relation de confiance avec les familles.

Au LAEP, elle propose également un espace d’écoute et d’échange, où les familles peuvent partager un moment avec leur enfant dans un environnement rassurant.

“Un enfant a toujours besoin d’un adulte qui croit en lui” – Françoise Dolto.



TOURISME & ATTRACTIVITÉ

TOURISME : UNE STRATÉGIE STRUCTURÉE POUR LE TERRITOIRE

Suite à l'élaboration de sa stratégie touristique communautaire, la Communauté de communes des Vosges du Sud engage une dynamique visant à structurer, coordonner et rendre lisible l'offre touristique du territoire.

L'objectif est double : mieux valoriser les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles des Vosges du Sud, tout en accompagnant le développement d'une offre touristique cohérente et attractive pour les visiteurs comme pour les habitants.

TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

La stratégie touristique s'appuie sur un travail en réseau avec les acteurs institutionnels et touristiques : Belfort Tourisme, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Collectif régional Vosges du Sud, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, le SMIBA ou encore les collectivités voisines.

Ces partenariats contribuent à structurer et promouvoir l'offre touristique à différentes échelles – locale, régionale, nationale et internationale – afin de mieux faire connaître les Vosges du Sud et renforcer leur attractivité. La Communauté de communes participe également à plusieurs démarches structurantes, notamment autour du Ballon d'Alsace (OGS et étude 4 saisons du SMIBA) et de la destination *Escapades en Vosges du Sud*.

Opération Grand Site du Ballon d'Alsace (OGS)

La CCVS est pleinement associée à la démarche d'Opération Grand Site du Ballon d'Alsace, qui vise à préserver et valoriser durablement ce site emblématique, tout en améliorant l'accueil des visiteurs et la qualité des aménagements.



Massif des Vosges : une destination touristique commune



À travers la marque de destination Massif des Vosges et la destination *Escapades en Vosges du Sud*, le territoire bénéficie d'une promotion élargie (en France et à l'étranger) valorisant hébergements, activités, sites de visite et événements locaux.

ACCOMPAGNER ET STRUCTURER L'OFFRE TOURISTIQUE

Le service tourisme se structure progressivement afin de devenir un acteur majeur de la promotion touristique du territoire communautaire et un véritable guichet unique à destination des hébergeurs, prestataires touristiques et porteurs de projets.

Il assure un rôle d'accueil, d'orientation et d'accompagnement pour faciliter les démarches, faire connaître les dispositifs d'aide existants et soutenir le développement de nouvelles offres sur le territoire. Hébergements touristiques, activités de loisirs, restauration, projets de pleine nature ou valorisation patrimoniale : le service tourisme se positionne progressivement comme un interlocuteur identifié et un acteur de référence auprès de ses partenaires.

Par ailleurs, la taxe de séjour, mise en place en 2025 et dont le produit représente près de 15 000 €, constitue un levier essentiel de financement du développement touristique.

Conformément à la réglementation, les recettes sont intégralement réinvesties dans des actions en faveur de l'accueil des visiteurs, de la promotion touristique et de la valorisation des espaces touristiques du territoire.



© Antonia Fleury - BFC Tourisme

CONTACTEZ LE SERVICE TOURISME

au 03 84 54 20 14

ou par mail tourisme@ccvosgesdusud.fr



© BFC Tourisme



LES SENTIERS DE RANDONNÉE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

La valorisation des sentiers de randonnée constitue un axe fort de la politique touristique des Vosges du Sud. En lien avec ses partenaires, Balisage 90 et le Département, la Communauté de communes agit pour améliorer l'entretien, le balisage et la mise en valeur des itinéraires pédestres, tout en poursuivant les réflexions autour du développement des pratiques VTT et équestres. Les circuits "Sous la Ligne Bleue", les itinéraires communaux et les parcours soutenus par le Département font l'objet d'une réflexion globale visant à renforcer leur lisibilité et leur attractivité.

Grâce aux recettes de la taxe de séjour, des investissements seront progressivement engagés pour améliorer l'expérience des randonneurs : signalétique, supports d'information, cartes, équipements d'orientation, etc. viendront compléter l'offre existante.

CHIFFRES

320 km de sentiers balisés

45 circuits balisés

RANDO

DÉPLIANTS



ALLER AU-DEVANT DES VISITEURS

Le service tourisme développe également une démarche d'accueil "hors les murs", afin d'aller à la rencontre des habitants et des visiteurs directement sur les sites touristiques, lors des événements ou à la Maison du Tourisme du Ballon d'Alsace. L'objectif : mieux informer les publics, valoriser les richesses du territoire et faire découvrir les nombreuses activités proposées dans les Vosges du Sud. Des rendez-vous estivaux, visites guidées et temps de présence sur le terrain viendront rythmer la saison touristique.

PROGRAMME

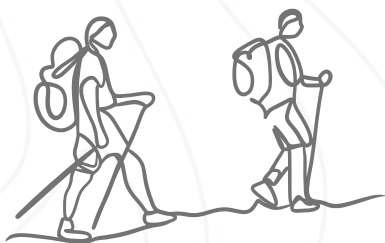
Cet été dans les Vosges du Sud

- 07/07 Verger sur la Côte
- 08/07 Scierie Demouge
- 29/07 Château médiéval
- 31/07 Tous en selle !
- 04/08 Patouille & Gratouille
- 25/08 Le miel & abeilles

Et bien d'autres visites tout l'été !

Programme complet sur ccvosgesdusud.fr

L'OBJECTIF EST DE MIEUX INFORMER ET DE VALORISER LES RICHESSES DU TERRITOIRE AU PLUS PRÈS DES PUBLICS.



ÉCONOMIE & ATTRACTIVITÉ

Le service économie de la Communauté de communes des Vosges du Sud accompagne les porteurs de projets dans la création ou la reprise d'entreprise.

Vous avez un projet de création d'entreprise ?
Vous recherchez un local ou un terrain pour développer votre activité ?
Contactez le service économie pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de proximité : economie@ccvosgesdusud.fr

VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION OU DE REPRISE D'ENTREPRISE ?

VOUS NE SAVEZ PAS PAR OÙ COMMENCER ?

Le service économie de la CCVS est à votre disposition pour vous accompagner.

Accueil sur RDV pour répondre à vos questions.

03 84 27 62 15 - economie@ccvosgesdusud.fr

UNE BROCHURE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La Communauté de communes s'est dotée d'une brochure d'attractivité réalisée avec l'Agence Économique Régionale et financée intégralement par la Région Bourgogne-Franche-Comté.



Ce guide pratique présente le territoire et ses atouts afin de faciliter l'installation de nouveaux habitants et l'implantation d'entreprises : cadre de vie, services, formations, vie culturelle et sportive, et opportunités économiques. Il valorise les principaux atouts des Vosges du Sud : un cadre naturel préservé, une situation géographique stratégique, un tissu économique diversifié et une vie associative dynamique.

Dans ce cadre, Thierry Beaume, pisciculteur et acteur local engagé, a été choisi "ambassadeur du territoire", incarnant son dynamisme et son ancrage local.

La brochure sera diffusée auprès des communes, des entreprises et des partenaires du territoire.



DES PORTRAITS DE PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Depuis juin 2024, la Communauté de communes des Vosges du Sud met en lumière les acteurs économiques locaux à travers la publication hebdomadaire d'un portrait d'entreprise sur sa page Facebook.

Depuis janvier 2026, plusieurs professionnels du territoire ont ainsi été mis à l'honneur : Boulangerie du Ballon à Giromagny, Au P'tit Marché à Étueffont, Coupes et Styles à Anjoutey, A & B sur le Pouce à Rougemont-le-Château, Créa'Habitat à Étueffont, AEG Mobilier à Giromagny, Au détour des sens à Lachapelle-sous-Rougemont, Gourmandises et Compagnie à Grosagny, Nature et Jardins à Grosagny, Ambition Automobile à Rougemont-le-Château, Hair Attitude à Lachapelle-sous-Rougemont, Aux Soins d'Angeline à Grosagny, Camping de la Seigneurie à Leval, Aux Pains Perdus 90 à Rougegoutte, SOS GAF à Grosagny, L'Arrosoir à Rougemont-le-Château, Couleurs Nature à Rougegoutte ou encore Bavella Concept Store à Grosagny.

UNE BELLE VITRINE DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE DES VOSGES DU SUD, À RETROUVER CHAQUE SEMAINE SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA CCVS

Nous rencontrer

CCVS siège
26 bis Grande rue
90170 Étueffont

Du lundi au jeudi : 08h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30
Le vendredi : 08h30 – 12h00

Nous contacter

03 84 54 70 80
contact@ccvosgesdusud.fr

S'informer en temps réel

www.ccvosgesdusud.fr

